



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°741) DE MISE A  
DISPOSITION, DES SALLES, POLE  
DOCUMENTAIRE ET AILEY, A L'ASSOCIATION  
AMICALE DU PERSONNEL TERRITORIAL DE LA  
VILLE DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-21-352  
EN DATE DU 12 OCTOBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par Madame Annie QUEMENER, en qualité de présidente, et domiciliée, 142 rue de Fontenay, 94300 Vincennes, afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire de la chorale du personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 7 septembre 2021 au 28 juin 2022 (sauf jours fériés et vacances scolaires); des séances de yoga en salle Ailey réservées au personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 7 septembre 2021 au 28 juin 2022 (sauf jours fériés et vacances scolaires); des séances de sophrologie réservées au personnel municipal, au Pôle Documentaire, le jeudi 23 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2021, et les 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin 2022 de 12 h 30 à 13 h 30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER avec** l'Association « Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes » représentée par Madame Annie QUEMENER, en qualité de présidente, et domiciliée, 142 rue de Fontenay, 94300 Vincennes, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions au Pôle documentaire de la chorale du personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 7 septembre 2021 au 28 juin 2022 (sauf jours fériés et vacances scolaires) ; des séances de yoga en salle Ailey réservées au personnel municipal, les mardis de 12 h 30 à 13 h 30 du 7 septembre 2021 au 28 juin 2022 (sauf jours fériés et vacances scolaires); des séances de sophrologie réservées au personnel municipal, au Pôle Documentaire, le jeudi 23 septembre, 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2021, et les 20 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin 2022 de 12 h 30 à 13 h 30 ;

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211012-lmc1H8981H1-AR Date de réception en Préfecture : 12/10/2021 Date de Publication : 12/10/2021
---

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20211012-lmc1H8981H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 12/10/2021  
Date de Publication : 12/10/2021